RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE COMMUNE D'ORNON

Envoyé en préfecture le 03/05/2019 Reçu en préfecture le 03/05/2019

Affiché le 03/05/2019



ID: 038-213802853-20190430-20190430_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le 30 avril à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le mercredi 24 avril 2019, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE. Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents: 8

Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Michel BRUN, Morgan FAURE, Nicole FAURE, Monique FIAT, Marcel RUINAT, Émilie SALVI

<u>Absents excusés</u>: 2 Julien FIAT Gilles GUINARD

Procurations: 1

Gilles GUINARD, procuration à Nicole FAURE

Votants: 9

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°20190430-01 : Réaménagement de la zone d'information au parking de « Terres-Froides »

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal les délibérations n°20180530-03 du 30 mai 2018 et n°20180806-03 du 6 août 2018 par lesquelles il a été décidé d'engager le projet de réaménagement de la zone d'information au parking de « Terres-Froides », et présente l'aménagement et le plan de financement envisagés.

Dépenses		Recettes		
Objet	Montant HT	Financeur	Montant	Taux
Aménagement point	3 960,00 €	Département de l'Isère	2 970,00 €	75 %
d'information		Autofinancement commune	990,00€	25 %
Total dépenses	3 960,00 €	Total recettes	3 960,00 €	-

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

à l'unanimité,

décide de retenir le projet tel que présenté ci-dessus,

approuve le plan de financement et sollicite une aide au Département de l'Isère d'un montant de 2 970,00 € (correspondant à un taux de subvention de 75 % de la dépense HT),

et charge Madame le Maire d'effectuer toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits, au registre sont les signatures, pour expédition conforme. Le Maire, Nicole FAURE